

Géopolitique de la Libye

dimanche 18 septembre 2011, par [Patrice GOURDIN](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Patrice GOURDIN](#), **Géopolitique de la Libye**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 18 septembre 2011.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

P. Gourdin offre ici une présentation géopolitique de la Libye rassemblant les éléments nécessaires à une compréhension de ce pays longtemps méconnu. Il en précise le cadre et les paradoxes, les caractéristiques de la population, le contexte de la fin du régime de M. Kadhafi et les défis à relever.

À L'HEURE où l'ubuesque dictature du "colonel" Kadhafi s'effondre après plus de quatre décennies de crimes et de rapines, la communauté internationale donne l'impression de vouloir aider sérieusement le peuple libyen à construire un État de citoyens libres et égaux en droit. Vaste et, pour l'essentiel, désertique, ce pays dispose d'atouts non négligeables. Si elle bénéficiait d'un encadrement digne et de qualité, la population libyenne, peu nombreuse, pourrait vivre dans de bonnes conditions grâce aux revenus de ses hydrocarbures. Cela suppose une répartition équitable des ressources, sans discrimination régionale, ethnique ou tribale. Enfin, s'il adoptait un comportement compatible avec les règles du droit international, le pays pourrait apporter sa contribution à l'ordre régional et participer au concert des nations.

I - UN PAYS PARADOXAL

Très étendue, mais désertique et pratiquement vide, rentière des hydrocarbures mais très peu développée, la Libye présente un tableau contrasté.

A. Un large carrefour stratégique

Très vaste (1 759 540 km²), située en Afrique du Nord, à la charnière du Maghreb et du Machrek sur un axe est-ouest, entre l'Afrique Noire et l'Europe sur un axe nord-sud, la Libye voisine avec l'Égypte, le Soudan, le Tchad, le Niger, l'Algérie et la Tunisie. Elle compte 4 348 kilomètres de frontières terrestres et 1 770 kilomètres de côtes ouvertes sur la mer Méditerranée. Elle allie une zone littorale, des reliefs escarpés et le désert.

Depuis toujours, outre l'aridité, sa situation de carrefour est incontestablement ce qui pèse le plus sur le destin de la Libye. Elle se trouve à la croisée des routes terrestres et/ou maritimes reliant d'une part la Méditerranée orientale et l'Afrique Noire ; d'autre part le Proche-Orient et le Maghreb. Cela en fit un pôle actif du commerce intra-méditerranéen dès l'Antiquité, ainsi qu'entre la Méditerranée et l'Afrique subsaharienne au moins depuis le Moyen-Âge. Aussi suscita-t-elle presque constamment les convoitises et parvint-elle à plusieurs reprises à s'ériger en entité(s) autonome(s) voire indépendante(s). Toutefois, aucune construction politique autochtone unitaire durable ne précéda l'actuel État libyen, né en 1951.

Elle devint très tôt un haut lieu de prédation, tant comme centre de course maritime (notamment sous le voile pudique du *djihad*, aux Temps Modernes) et de traite d'esclaves (Africains et Européens), que comme point de départ de razzias. Son contrôle représenta donc constamment un enjeu de sécurité. La Guerre froide valorisa considérablement sa position clé entre la Méditerranée orientale et la Méditerranée occidentale comme entre l'Europe et l'Afrique. Elle devint alors un rentier stratégique en monnayant des facilités militaires auprès de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Aujourd'hui, les immémoriales voies transsahariennes constituent un point de passage important de l'émigration clandestine de l'Afrique Noire vers l'Union Européenne. Le contrôle de ce flux présentait pour le précédent pouvoir libyen un double avantage : corrompu, il percevait sa part sur ce trafic d'hommes et, habile manœuvrier, il exerçait un chantage sur les pays européens par sa capacité de saturation de leur dispositif de lutte contre l'immigration clandestine. D'autres trafics illicites empruntent les mêmes voies et une partie des cadres civils et militaires du régime déchu en retiraient de confortables profits. L'assainissement de cette situation est l'un des nombreux défis posés aux nouvelles autorités libyennes.

B. Des régions différenciées

La Libye se subdivise en plusieurs régions nettement distinctes.

Au Nord-Ouest, la Tripolitaine, très anciennement liée au Maghreb, où se trouve Tripoli, l'actuelle capitale politique et économique. Dotée d'un port dont l'importance commerciale et stratégique remonte à l'Antiquité, elle bénéficia des faveurs du régime déchu. De part et d'autre de la ville s'étend la vaste plaine côtière agricole de la Jeffara, dominée par le long haut plateau steppique du Djebel Nefousa (qui culmine à 1000 m). Au sud, la région s'arrête aux abords de l'importante ville-frontière de Ghadamès.

Au Sud-Ouest, se trouve le Fezzan, vaste zone de transit vers le Sahel (actuels États du Tchad et du Niger) et l'Algérie, convoitée par la France lorsqu'elle avait un empire colonial. La région est émaillée d'oasis, avec pour ville principale Sebha (200 000 habitants). Ce centre commercial pluriséculaire majeur est également le centre administratif de la région et abrite de très importantes installations militaires. Depuis qu'elle s'y retira pour fuir la colonisation italienne, une partie de la tribu Kadhafa y réside, ce qui contribua à en faire l'un des bastions de la dictature. Plus petite, Ghadamès a perdu de sa splendeur avec le déclin du commerce caravanier, mais demeure une place stratégique importante à la charnière avec l'Algérie et la Tunisie, tout comme Ghât, plus au sud, au cœur du pays touareg.

Le désert de Syrte, riche en hydrocarbures (gisement de Dahra), forme une frontière "naturelle" large de 500 kilomètres qui sépare la Tripolitaine de la Cyrénaïque. Sur sa côte se dressent les très importants terminaux pétroliers de Ras Lanouf et As Sidrah. Syrte, la ville principale (80 000 habitants), est un ancien terminal caravanier. Elle se trouve à proximité de Qasr Abou Hadi, le berceau de la famille Kadhafi, et une partie de la tribu Kadhafa réside dans la région. Le dictateur envisagea un temps d'en faire la capitale politique du pays et lui accorda quelques faveurs, sans pour autant la privilégier autant que le prétend(irent) les opposants.

La Cyrénaïque occupe toute la portion orientale du pays. La ville principale, Benghazi, ex-capitale politique sous la monarchie, commande le Nord-Est, qui comprend plusieurs villes, dont Tobrouk, l'un des rares ports naturels fermés et en eau profonde du pays. Les plateaux étagés du Djebel Akhdar (qui culmine à 600 m) dominent la mer et sont découpés par de petites plaines littorales agricoles. Cette région est tournée depuis l'Antiquité vers l'Égypte et le Machrek. Elle incorpore le Sud-Est, où s'étend le très inhospitalier désert Libyque. Mais il s'agit d'un espace économiquement et stratégiquement très important comme zone de transit vers le Soudan. Ce vaste espace désertique s'organise autour de l'oasis de Koufra.

C. L’empreinte du désert

Le Sahara est omniprésent : le territoire libyen est désertique à 95 %. Les conditions de vie particulièrement difficiles qui en découlent ne permettent qu’à des populations très peu nombreuses de survivre. Il en résulte un très grand déséquilibre dans l’occupation et l’organisation de l’espace. Depuis 3 000 ans, la bande littorale et les reliefs steppiques qui la dominent concentrent l’essentiel des habitants (85 % aujourd’hui) et des activités : là se trouvent les 2 % du territoire suffisamment arrosés pour pratiquer des cultures non irriguées. L’aridité quasi générale explique l’utilisation d’une partie des revenus du pétrole pour tenter d’atteindre l’“indépendance hydraulique” en utilisant, à grands frais, les nappes phréatiques sahariennes. En dépit de l’aménagement de la “Grande Rivière Artificielle”, à partir de 1991, les efforts s’avèrent insuffisants et la Libye ne dispose que d’une agriculture modeste, incapable de nourrir la population.

Notons qu’il a toujours existé et qu’il existe encore une complémentarité entre l’étroite Libye méditerranéenne et l’immense Libye désertique, notamment par le commerce transsaharien. Encore faut-il s’assurer que les trafics illicites cessent et que ces voies ne soient utilisées qu’à des fins de développement économique de l’espace saharo-sahélien. Ajoutons que la diversité des paysages de ce désert libyen constitue un potentiel touristique considérable. Mais seul le retour à la sécurité dans le pays et dans l’ensemble de la bande sahélienne permettrait de le valoriser.

D. Un pays de l’or noir

En 1951, lorsqu’elle accéda à l’indépendance, la Libye ne disposait d’aucune source de revenus, hormis la location de bases aux États-Unis et à la Grande-Bretagne. Il n’existait pratiquement pas d’industries et le commerce, qui avait fait la fortune du pays durant des siècles, avait disparu avec l’ouverture puis la multiplication des lignes de transport maritime. Le tourisme n’était pas à l’ordre du jour.

1959 ouvrit une ère radicalement nouvelle : le pétrole jaillit d’un gisement prometteur, celui de Zaltan, en Cyrénaïque. Dix ans plus tard, le pays était le quatrième exportateur mondial de pétrole ; aujourd’hui, il occupe la 17^e place. Il vécut désormais de la rente des hydrocarbures : plus de 90 % des revenus du pays en provenaient à la veille du soulèvement populaire de 2011. Cela permit la constitution d’une énorme réserve financière : environ 120 milliards de dollars à la Banque de Libye, 70 milliards de dollars dans le fonds souverain libyen, sans oublier les avoirs de la famille Kadhafi estimés entre 50 et 180 milliards de dollars. Leur gel en février 2011 permet d’espérer que cet argent détourné revienne, au moins en partie, au peuple libyen. Au total, 240 à 370 milliards de dollars disponibles pour environ 5 millions d’habitants : largement de quoi assurer une vie convenable à l’ensemble des Libyens. Ce qui serait un retour aux sources : dans les années 1970, le régime avait commencé à instituer un véritable État-providence qui bénéficiait au plus grand nombre et qui perdura en partie jusqu’à aujourd’hui. Avec 16 430 dollars de PIB par habitant, le pays se situe à la 55^e place (sur 182 pays comptabilisés) en terme d’indice de développement humain. 95 % des hommes et 78 % des femmes de plus de 15 ans sont alphabétisés. L’espérance de vie atteint 77 ans pour les femmes et 72 ans pour les hommes. Nonobstant, les sanctions économiques, puis les mesures

de libéralisation économique prises durant la dernière décennie, avec l'accélération et l'amplification de la corruption, dégradèrent les conditions de vie du plus grand nombre ou donnèrent ce sentiment. Il incombe aux nouveaux dirigeants de se doter d'un outil statistique fiable pour établir un bilan socio-économique conforme à la réalité. La réconciliation des Libyens et le maintien de l'unité du pays en dépendent en partie.

Mais, comme la plupart des États rentiers, si elle accéda à la richesse elle négligea d'assurer son développement économique. Aujourd'hui, la Libye (3,3 % des réserves mondiales de pétrole) n'a toujours ni agriculture efficace, ni base industrielle solide et diversifiée, ni services performants. Elle demeure fortement dépendante des cours mondiaux des hydrocarbures et de la valeur des monnaies (dollar et euro, avant tout) pour ses revenus, des prix des denrées et biens qu'elle importe pour couvrir ses besoins. En outre, sans les compétences et les technologies étrangères elle ne peut ni extraire ni exporter ses hydrocarbures. Il appartient aux nouvelles autorités d'élaborer un modèle de développement équitable et efficace. Certains suggèrent de s'inspirer de la politique pratiquée par la Norvège.

Beaucoup dépend de l'attitude et des attentes réelles de la population. Or, le manque de fiabilité des informations, comme l'instabilité liée aux affrontements qui durent depuis février 2011, renforcent le caractère hasardeux inhérent à toute prospective.

II - UNE POPULATION DIVISÉE

Le nombre réduit des habitants, s'il permet d'envisager une redistribution généreuse des revenus pétroliers, constitue également un handicap au développement et à la présence sur la scène internationale. De plus, il n'empêche pas cette population de présenter une certaine hétérogénéité et d'avoir été diversement mais profondément marquée par le régime du "colonel" Kadhafi.

A. Les handicaps démographiques

La population de la Libye est peu nombreuse : 6 420 000 habitants, dont plus de la moitié vivent en Tripolitaine et plus du quart en Cyrénaïque. Il s'agit d'un handicap majeur car il en résulte un manque important de main-d'œuvre qualifiée en général, ce qui obère le fonctionnement et le développement de l'exploitation des hydrocarbures en particulier. Cela fit également obstacle aux ambitions extérieures du "colonel" Kadhafi : il manqua toujours de recrues pour disposer de la puissante armée dont il rêvait et il dut constamment recruter des étrangers pour étoffer quelque peu ses effectifs. Conséquemment, cela contribua au choix d'une stratégie indirecte pour tenter de jouer un rôle notable dans le monde : financement du terrorisme international et de mouvements armés, en Afrique subsaharienne comme ailleurs.

Du fait de l'aridité omniprésente à l'intérieur, la population se concentre sur le littoral et dans ses abords immédiats : 85 % des Libyens résident sur 100 000 kilomètres carrés. Il existe donc une Libye "utile", peu étendue, où se joue réellement la détention du pouvoir : elle abrite la plus grande partie des hommes, des activités et des richesses. Le contrôle de cette portion du pays détermine le rapport des forces et, logiquement, entre février et septembre 2011,

l'essentiel des combats et des bombardements aériens s'y déroulèrent. L'immensité désertique peut abriter quelques groupes armés, mais, sans complicités intérieures et extérieures actives, leur capacité de nuisance semble vouée à l'échec ou à rester circonscrite.

L'entrée dans l'ère pétrolière accéléra et amplifia l'exode rural à partir des années 1960. La population est aujourd'hui urbaine à plus de 80 %. Les chiffres, variables, attribuent entre 1 500 000 et 2 500 000 habitants à la capitale, Tripoli, et de 750 000 à 1 500 000 habitants à Benghazi, la deuxième ville du pays. Toujours à cause de l'aridité, la plupart des villes se situent sur le littoral, avec un net déséquilibre de part et d'autre du désert de Syrte. À l'ouest, excepté Misrata et Az Zawiyah, il n'y a pas de villes importantes hormis Tripoli. En revanche, il s'y trouve de nombreuses petites villes, anciens relais commerciaux. À l'est, outre Benghazi, il existe quatre villes importantes (plus de 100 000 habitants) : Ajdabiya, El-Beïda, Darnah et Tobrouk. Une nébuleuse de bourgades gravite autour de ces pôles. Ce regroupement rend plus aisés l'encadrement et le contrôle de la population... tant que la dictature demeure solide et inspire la crainte. Lorsque la peur disparaît et laisse place à l'exaspération, lorsque le mécontentement rentré tourne à la révolte puis à la révolution, la concentration rend très difficile, voire impossible, la maîtrise de la population et facilite l'action des insurgés, pourvu que celle-ci soit rapide et déterminée, comme ce fut le cas en février 2011 dans l'ouest du pays ou à Misrata, notamment. La capacité de conserver le contrôle des villes conquises face à un outil militaire aguerri et bien équipé relève de la gageure, sauf intervention extérieure, comme l'a montré le rôle déterminant de la coalition dirigée par l'OTAN : sauvetage *in extremis* de Benghazi, soutien aux insurgés de Misrata, attrition des forces kadhafistes, appui-feu et encadrement - voire plus - de l'offensive lancée fin août 2011.

La population libyenne est très jeune : 50 % des habitants ont moins de 20 ans. Il s'agit d'une chance pour l'avenir du pays, à condition que celui-ci soit à même d'assurer la formation, de créer les emplois et de mettre en œuvre une réelle intégration de ces jeunes dans la société. Les revenus pétroliers procurent à la Libye les moyens de le faire, mais le régime Kadhafi ne semble pas en avoir fait une priorité, ce qui contribue à expliquer la révolte qui le chassa du pouvoir. Ses successeurs devront tenir compte de ce facteur "jeunes " et mener une politique qui réponde à leurs aspirations.

La faiblesse démographique cause un déficit chronique de la Libye en main-d'œuvre et explique le recours à une abondante main-d'œuvre immigrée (entre 1 et 2 millions des personnes résidant en Libye début 2011), originaire du Maghreb, du Machrek et d'Afrique subsaharienne. Au gré des aléas de sa politique extérieure, le "colonel" Kadhafi fit venir ou expulsa les ressortissants de tel(s) ou tel(s) pays. Les Égyptiens puis les Tunisiens, par exemple, furent tour à tour choyés puis maltraités. La Libye usa ainsi des difficultés économiques d'un certain nombre de pays pour tenter d'influencer leurs choix diplomatiques ou de les déstabiliser. Elle échoua, et chasser des travailleurs indispensables à la bonne marche du pays s'avéra contreproductif. Pour tenter de remédier à ce problème, dans le cadre de sa politique de séduction panafricaine, Tripoli pratiqua, dans les années 1990, une politique d'immigration massive, rendue particulièrement attractive par l'octroi de la citoyenneté libyenne. Mais cela provoqua de graves troubles xénophobes et la Libye dut rétablir des quotas à l'encontre des migrants subsahariens en 2000. Depuis lors, ces derniers vivaient dans des conditions précaires, qui se dégradèrent considérablement après le début des troubles, en février 2011. Dans un premier temps, ils se trouvèrent à la merci de bandits qui les dépouillèrent en tout impunité. Ensuite, d'après plusieurs sources, des rebelles victorieux

pratiquent une politique discriminatoire (pour ne pas dire raciste) et, au prétexte d'arrêter et de juger des mercenaires, s'en prendraient à l'ensemble des Noirs (y compris les Toubou vivant depuis toujours dans le sud du pays), au profit desquels Mouammar Kadhafi aurait, selon eux, dilapidé l'argent du pays.

B. Une homogénéité relative

Pour l'essentiel (95 % ?), les Libyens sont des Arabes. La population compte néanmoins quelques minorités : berbérophones (Nefousi de Tripolitaine, Touareg du Fezzan) et Toubou (Koufra). Faute d'un recensement et d'études scientifiques fiables, leur nombre fait l'objet d'évaluations variables. Si le pays jouit, à première vue, d'une grande homogénéité ethnique et linguistique, il ne faut pas négliger que l'arabisation y fut plus lente que dans le reste du Maghreb et qu'elle demeure incomplète, notamment avec la persistance de poches irréductibles de culture berbère. Le fait que la région refuge des Berbères depuis l'invasion arabe, le Djebel Nefousa, participa dès le début à l'insurrection contre le régime Kadhafi et en fut une base essentielle ne doit rien au hasard. L'interdiction de parler en public et d'enseigner le tamazigh, ou l'arabisation obligatoire des patronymes, furent les manifestations les plus visibles de la discrimination pratiquée à l'encontre des Berbères. La politique de Tripoli envers les Touareg fut plus ambiguë : discrimination culturelle, mais soutien à leurs rébellions en Afrique subsaharienne et accueil de combattants ou de réfugiés. Initialement au moins, ce refus de reconnaître tout droit aux minorités s'inscrivait en cohérence avec le programme rassembleur mis en avant en 1969 : le panarabisme. Ensuite, l'inflexion du régime vers la dictature personnelle impliqua à la fois l'interdiction de toute représentation de quelque fraction de la population que ce fût, et l'éradication de toute forme de contre-pouvoir.

La population libyenne est presque entièrement (97 %) musulmane sunnite. L'une des manifestations de la singularité berbère est l'adhésion à une branche puritaine de l'islam : le kharidjisme (localement appelé ibadisme). Tout en demeurant religion d'État, mais plutôt négligé jusqu'à la proclamation de la Jamahiriya (1977), l'islam, à travers sa dimension sociale, fut présenté, à partir du milieu des années 1970 (discours-programme de Zouara, 1973 ; Livre Vert, 1975), comme une composante de la "troisième voie" révolutionnaire que le "colonel" Kadhafi prétendait emprunter. Dans cette perspective, il prit également des mesures en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes (1978 : condamnation de la polygamie, 1988 : charte verte des droits de l'homme). Le pouvoir ne cessa de surveiller de très près les pratiquants et leurs imams (déchus de leur monopole d'interprétation du Coran en 1975). En revanche, et cette constance est assez rare dans le parcours politique du dictateur pour être soulignée, l'islamisme radical fit toujours l'objet d'une impitoyable répression.

L'implantation très ancienne des confréries soufies rendit inopérante leur interdiction, ce qui contraignit le régime kadhafiste à les tolérer, puis, pour tenter de mieux les contrôler, à les légaliser en 1998. Le coup d'État de 1969 mit fin au règne du chef de la confrérie Sanoussiya, laquelle bascula dès lors dans une opposition résolue. Son enracinement particulièrement important dans la population de Cyrénaïque explique la permanence d'un foyer de contestation dans l'est du pays et l'existence d'un courant monarchiste parmi les rebelles. Les habitants de l'est se présentent d'ailleurs comme les victimes d'une discrimination économique et sociale constante depuis 1969, au profit des résidents de l'ouest. Même si, pour tenter de désamorcer la rébellion, Saadi Al-Kadhafi promit, en février 2011, que la Cyrénaïque aurait sa « juste part

» des investissements publics, rien ne permettrait, dans les statistiques disponibles, d'accréditer ce qui apparaît avant tout comme une représentation géopolitique. Certains observateurs relèvent que la majeure partie des habitants arabes de Tripolitaine ne s'empressèrent guère de défendre Mouammar Kadhafi, ce qui peut surprendre de la part de "privilegiés " qui auraient eu tout à perdre s'il était déchu. Néanmoins, ils n'ont guère participé aux combats contre lui, non plus, ce qui traduit peut-être une défiance (justifiée ou non) envers un mouvement initialement centré sur la partie orientale du pays. De plus, si l'on reprend la chronologie précise des événements, deux mouvements initialement distincts convergèrent : les émeutes déclenchées à Benghazi par l'arrestation de l'avocat Fathi Terbil le 15 février 2011 et le "Jour de colère", organisé dans tout le pays le 17 février par les mouvements d'opposition en exil, sur le modèle tunisien et égyptien. Cela tourna à l'insurrection en Cyrénaïque alors que le régime ne s'y attendait pas, mais des manifestations eurent également lieu à l'ouest, vite contenues par l'outil sécuritaire du régime. La surreprésentation des habitants de l'est parmi les dirigeants insurgés, déplorée jusque dans les rangs des combattants (par les miliciens du Djebel Nefousa et de Misrata), résulterait de ces traditions politiques différentes. Le déséquilibre pourrait n'être qu'apparent, dans la mesure où l'on ne connaît pas l'identité de tous les cadres de l'insurrection. Mais il peut y avoir là un point de rupture particulièrement fragile qui, si l'on pense au précédent irakien, requiert toute l'attention des dirigeants de la transition et de leurs soutiens étrangers

Le rigorisme de la Sanoussiya, directement inspiré du wahhabisme saoudien, explique la présence de Frères musulmans dès les années 1950 (le mouvement serait aujourd'hui représenté parmi les insurgés par Ali Salabi et le Groupe islamique libyen). La Sanoussiya constitua également un terreau favorable au développement (autour de djihadistes revenant d'Afghanistan), dans les années 1990, d'un courant islamiste radical (le Groupe Islamique des Combattants Libyens-GICL, affilié à Al-Qaïda) dans la même région (lutte armée dans le Djebel Akhdar entre 1990 et 1998). Abdel Hakim Belhaj en était l'émir. En février 2011, il rallia le maquis du Djebel Nefousa, et prit une part active à l'opération qui aboutit à la prise de Tripoli fin août 2011. Depuis, il occupe des responsabilités importantes dans l'appareil militaire stationné dans la capitale, ce qui nourrit les soupçons de noyautage terroriste. Inexpérimentés dans le domaine militaire, les insurgés admirent effectivement des djihadistes dans leurs rangs. Ces derniers sont-ils ralliés à la démocratie ou font-ils de l'entrisme et détournent-ils des armes ? Personne ne le sait pour le moment. En février 2011, plusieurs anciens membres des GICL ralliés au soulèvement de Benghazi, fondèrent le Mouvement islamique libyen pour le changement. L'expérience de la lutte armée les aurait amenés à la modération et convaincus de la nécessité de défendre désormais leurs idées sur le terrain politique. Sincérité ou dissimulation ? L'avenir le dira.

Le "colonel" Kadhafi, au début des années 1970, formula son projet politique, salmigondis mêlant nationalisme, références à la société traditionnelle, islam et marxisme : la doctrine "jamahiriyyenne". Selon celle-ci, seule la démocratie directe pouvait libérer le potentiel unitaire arabe. Annoncé le 15 avril 1973 dans le discours de Zouara, le programme sembla entrer en application le 2 mars 1977, avec l'avènement de l'"État des masses", la *Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste*, ainsi qu'avec la désignation de Mouammar Kadhafi comme "Guide de la révolution". Le processus rappelle la démarche adoptée en 1966 par Mao Zedong pour reconquérir le pouvoir et imposer son utopie meurtrière avec le lancement de la *Grande révolution culturelle prolétarienne*. Dans l'esprit du "colonel" Kadhafi, l'ensemble des peuples arabes, séduits, allaient imiter la Libye et se placer sous la direction de son chef. En

fait, et jusqu'à son effondrement en 2011, le régime ne fut jamais qu'une démocratie directe de façade. Il s'agissait d'une authentique dictature avec chef omnipotent, parti unique et appareil répressif hypertrophié (entre 70 000 et 90 000 hommes). Le système perdura car, outre son habileté politique incontestable, le dictateur exerçait un contrôle absolu sur la manne pétrolière et les instruments de force. Alliance très classique de la carotte et du bâton comme moyens de commandement, qui n'excluait toutefois pas l'hostilité dans les esprits et les cœurs.

C. La "bédouinocratie" [1] kadhafienne

Le "colonel" Kadhafi se référait fréquemment, et ce de façon parfois haute en couleurs, aux valeurs bédouines (frugalité, rusticité et simplicité) que la tente du Guide était censée symboliser. Elles survécurent jusqu'à nos jours dans l'image que le peuple libyen aime se renvoyer à lui-même, alors que le mode de vie nomade a disparu depuis bien longtemps (25 % de la population en 1945, 10 % en 1969). Le luxe de parvenu et le décor kitchissime dévoilés lors de la prise de Bab al-Aziziya, la résidence du Guide et de sa famille à Tripoli, illustrent la distance qui existait entre le discours et la pratique.

Toutefois, demeure un héritage de la société traditionnelle : les liens tribaux. Faute d'études scientifiques fiables, leur influence et les modes d'exercice de celle-ci demeurent mal connus, suscitant des analyses contradictoires. Selon les uns, les tribus, au nombre de 140, pèseraient de manière significative, même si c'est de façon très inégale du fait de leurs effectifs très variables. Seule une trentaine compterait réellement. Elles formeraient la véritable armature de la société et de l'économie du pays. Face à l'arbitraire et aux inégalités de la dictature patrimoniale, elles auraient conservé leur rôle traditionnel de défense des intérêts collectifs de leurs membres. Le ralliement au "Guide" aurait permis aux membres de certaines d'entre elles l'accès aux postes et aux prébendes de la rente pétrolière, ainsi que la tolérance de leurs pratiques délictueuses (corruption, trafics en tous genres). De la sorte, certaines tribus (ou des segments de certaines d'entre elles) auraient investi les institutions et acquis la capacité de court-circuiter le système. D'autres chercheurs affirment, au contraire, que l'influence des tribus aurait fortement décliné du fait des brassages qui accompagnèrent l'urbanisation massive de ces dernières décennies et de la politique mise en œuvre à leur rencontre dès 1969 (quelques-uns évoquent même la politique du roi Idriss Ier, alors que d'autres assurent que lui aussi s'appuyait sur le clientélisme tribal). Faute de pouvoir trancher, on peut tout de même observer que, des Ottomans au Conseil national de transition-CNT mis en place en 2011, en passant par les Italiens et le "colonel" Kadhafi, les maîtres successifs de la Libye cherchèrent à rallier, contrôler ou instrumentaliser les chefs tribaux. La dictature qui vient de s'effondrer s'appuyait sur trois tribus : celle du maître, les Kadhafa, peu prestigieuse et faible numériquement, ainsi que les Maghara et les Warfalla (du moins une partie de ces derniers), beaucoup plus importantes. En 1994, Mouammar Kadhafi créa un Conseil consultatif des tribus et fit adopter un Code de l'honneur aux termes duquel les chefs s'engageaient à garantir la loyauté des membres de leurs tribus. Le gouvernement provisoire dut démissionner sous la pression de la tribu Al-Obeïdi, le 8 août 2011, après l'assassinat d'un des membres influents de celle-ci, le général Abdoul Fattah Younès. L'honneur de la tribu des Warfalla semble au cœur de la problématique reddition de Bani Walid, ce qui expliquerait que l'assaut ait été différé. Tout cela doit bien résulter d'un constat d'influence des structures tribales sur la population.

Néanmoins, les insatisfactions multiples de nombreux habitants du pays, notamment d'une

partie de la jeunesse, ainsi que les excès de la répression provoquèrent un effet de saturation qui brouilla le jeu des allégeances personnelles. Sous l'aiguillon des mouvements populaires victorieux de leurs tyrans dans les deux pays voisins, la Tunisie et l'Égypte, les manifestations hostiles au régime débutèrent le 17 février 2011. L'absence de tradition démocratique comme la longévité de la dictature expliquent en grande partie l'hétérogénéité et la faiblesse de l'opposition en 2011. Composée essentiellement d'anciens dignitaires du régime et d'exilés, le 27 février 2011 elle parvint à s'unir autour d'un dénominateur commun : le départ de Mouammar Kadhafi. Dans le but de rédiger une nouvelle Constitution assurant la démocratie, la liberté et la justice, elle créa un Conseil national de transition-CNT, présidé par Moustapha Abdeljalil (ministre de la Justice depuis 2007). La présence en son sein de nombreux transfuges alimente une controverse entre les opposants non compromis et ceux qui changèrent de camp très (trop) tardivement. Cependant, une partie de la population continua à soutenir Kadhafi : ceux pour qui lui seul incarnait la Libye, ceux qui redoutaient l'accession au pouvoir d'islamistes extrémistes, les profiteurs (de toute envergure) du système clientéliste et les étrangers naturalisés.

À tort ou à raison, les armées tunisienne et égyptienne bénéficient d'un prestige incontesté auprès de la majeure partie des citoyens. Elles peuvent donc offrir un recours en cas de crise grave et tenter d'arbitrer au nom de l'unité et des intérêts supérieurs du pays. Leur légitimité politique, certes nulle et non avenue dans une authentique démocratie, n'est pas plus fragile que celle des régimes remis en cause. Rien de tel en Libye. Issu de ses rangs, le "colonel" Kadhafi s'en méfia toujours, estimant probablement que ce qu'elle avait fait, elle pouvait le défaire. Aussi, après son échec tchadien, la laissa-t-il dépérir en ne l'équipant plus correctement et en la laissant se discréditer dans la corruption et les trafics à grande échelle. Elle ne put donc et ne peut toujours pas jouer le rôle d'arbitre impartial, garant de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale.

Le CNT a prévu l'élection d'une assemblée constituante pour le printemps 2012, puis l'élection d'un président de la République et d'une assemblée législative au printemps 2013. Début septembre 2011, l'euphorie de la victoire (incomplète) voile encore quelque peu les difficultés à venir. Outre la reconstruction économique du pays, la remise en état de marche de l'appareil d'État (notamment une police capable de contrer la montée de la criminalité de droit commun), le maintien de l'unité territoriale et la mise en place d'un État impartial, efficace et exempt de toute corruption, les dirigeants vont devoir réaliser un compromis politique acceptable par le plus grand nombre. Or, il s'agit de concilier plusieurs tendances : l'aspiration populaire à la liberté et à l'indépendance, l'attente par une partie des élites d'une libéralisation économique réelle ainsi que d'une ouverture sur l'Union européenne et les États-Unis, l'attachement des Libyens à l'islam tout en cherchant à le rendre compatible avec la démocratie et en écartant le risque extrémiste, le désir des jeunes diplômés de la classe moyenne d'accéder à la liberté et à l'amélioration de leur vie quotidienne, sans oublier la réconciliation avec les attentistes et les kadhafistes. Vaste programme !

Le fait que la Libye apparaisse comme l'agrégat de trois provinces que l'histoire sépara et réunit alternativement, tout comme la persistance d'influences tribales ou l'absence de mémoire commune (en dehors de celle construite et instrumentalisée par le régime de Mouammar Kadhafi autour de la résistance à la colonisation italienne et de son héros, Omar Al-Mokhtar) soulèvent des doutes légitimes quant à l'existence d'un sentiment national libyen. Même si ce dernier, encore au stade embryonnaire, sembla déterminer le ralliement de la

population au roi Idriss Ier en 1951. Ce problème revêt une importance capitale au moment où la souveraineté populaire doit être instaurée : les Libyens se comporteront-ils en citoyens d'un État-nation, désireux de réaliser un projet commun et de transcender leurs différences, ou en membres de sous-ensembles communautaires, œuvrant à la fragmentation du pays ?

Cette seconde option décevrait certes une partie des Libyens, mais aussi les pays qui les aidèrent à se défaire de la dictature kadhafiste.

III - LA CHUTE DÉSIRÉE

Le dictateur libyen ne laissait aucun pays indifférent. Complexes, ses relations avec ses voisins arabes et africains se soldèrent par une défiance durable. Engagé dès 1969 sur une ligne "anti-impérialiste", il suscita une solide hostilité parmi les États occidentaux sans pour autant gagner totalement la confiance de Moscou et de Pékin. Il s'adapta laborieusement à la fin de la Guerre froide et ne rejoignit le concert des nations que parce que celles-ci avaient besoin de ses hydrocarbures et voulaient le priver de ses armes de destruction massive. Bref, l'organisation de sa chute par la coalition forgée en mars 2011 témoignait d'une volonté largement partagée d'en finir avec celui que le président des Etats-Unis Ronald Reagan avait surnommé, en 1985, le "chien fou du Moyen-Orient".

A. Défiances arabo-musulmane et africaine

Le "colonel" Kadhafi, dans les années 1970, privilégia une politique panarabe. Il échoua, comme en atteste symboliquement le bref conflit qui l'opposa à l'Égypte en juillet 1977. Au Proche-Orient, durant les années 1980 et 1990, il apporta son soutien à nombre de mouvements violents luttant pour des causes discutables dans l'espoir de déstabiliser les régimes en place et de favoriser l'accession au pouvoir d'hommes prêts à se placer sous sa direction. Le passif du "colonel" Kadhafi est énorme, ce qui éclaire bien des attitudes adoptées en 2011. Les États de la Ligue arabe, dont nombre d'entre eux subirent les attaques verbales et/ou physiques de Tripoli, prirent, le 13 février 2011, la décision rarissime de demander à la communauté internationale d'instaurer une zone d'exclusion aérienne pour entraver la répression sanglante du soulèvement de Benghazi. Mieux encore, le Qatar et les Émirats Arabes Unis participèrent aux opérations aériennes lancées le 19 mars 2011. Et le premier se distingua aussi dans les opérations au sol, notamment lors de l'offensive finale d'août 2011. Il entend également jouer un rôle dans la réinsertion diplomatique et la reprise des activités pétrolières de la Libye. Alors que la Ligue arabe ne s'est, jusqu'à ce jour [2], guère mobilisée à l'encontre d'un autre dictateur encore plus sanglant, le Syrien Bachar Al-Assad, on peut penser que la décision prise à l'encontre du tyran de Tripoli tenait, pour partie au moins, de l'esprit de vengeance.

Pourtant réservée vis-à-vis de Kadhafi, la Turquie (ancienne puissance tutélaire) n'approuvait pas l'intervention militaire et ne prit donc pas part aux opérations. Officiellement, elle refusait de faire la guerre à un autre pays musulman, mais cela ressemble à un prétexte : les Kurdes, ou les dirigeants de la Syrie, sont musulmans, ce qui n'empêche pas Ankara de recourir ou menacer de recourir à la force contre eux. Peut-être faut-il prendre en compte les relations

difficiles de la Turquie avec la France et leur concurrence en Afrique du Nord (illustrée par le télescopage, le 15 septembre 2011, des visites officielles du chef du gouvernement turc et du président de la République française), tout autant que la volonté de se démarquer des États-Unis et de rétablir une influence dans l'ancienne sphère de domination ottomane. La prise de distance avec Israël et le voyage effectué dans les trois pays du "printemps arabe", du 12 au 15 septembre 2011, par le Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, accompagné de 250 hommes d'affaires et auréolé du succès de son expérience de "démocratie musulmane", confortent cette hypothèse. Encore faut-il qu'[Ankara](#) ait les moyens de ses ambitions, ce dont on peut douter au vu de son échec face aux Kurdes et de ses résultats modestes dans le Caucase et en Asie Centrale. De plus, les Arabes désirent-ils se placer sous l'influence de ceux qui les dominèrent de façon fort peu bienveillante ?

L'Algérie, proche de la Russie tout en entretenant de bonnes relations avec Washington, adopta également, au prétexte de sa neutralité, une attitude ambiguë. Tyrannie impopulaire, [le pouvoir algérien](#) craint l'effet de contagion depuis la chute du despote tunisien Zine el-Abidine Ben Ali. Très menacée par Al-Qaïda au Maghreb islamique-AQMI, elle partageait l'intransigeance du "Guide" vis-à-vis des islamistes radicaux, tout en coopérant avec les pays engagés dans la lutte contre AQMI. Mais, de l'aveu des observateurs, cette coopération manque d'unité et de dynamisme. Cela tiendrait aux ambitions de puissance régionale d'Alger. Elle voudrait diriger et coordonner la lutte contre AQMI, ce que ne souhaitent pas ses partenaires, notamment le Maroc, lui-même désireux de jouer un rôle dirigeant au Maghreb. L'Algérie se défie également de toute implantation militaire permanente de la France, craignant d'être l'objet d'un encerclement qui condamnerait à l'échec son projet hégémonique.

La politique de Mouammar Kadhafi vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne évolua. Durant les années 1980 et la première moitié des années 1990 il finança et arma nombre de rébellions et de mouvements révolutionnaires. Mais, lorsqu'il dut affronter les sanctions internationales (1992-2003) pour son soutien, voire sa participation (Lockerbie en 1988, Ténéré en 1989), à des actes terroristes. Alors que la plupart des États arabes l'abandonnaient, la majeure partie des États africains maintinrent leurs relations avec lui. En 1998, il put ainsi créer la Communauté des États saharo-sahéliens. Dans la mesure où il la finançait à hauteur de 80 %, ses partenaires avaient accepté sans difficulté que le siège en fût sis à Tripoli. Il disposait dorénavant d'une caisse de résonance régionale et d'un levier d'influence en Afrique. Il tentait de s'imposer comme chef de file du panafricanisme. Il fut à l'initiative (déclaration de Syrte, 9 septembre 1999) de la transformation, en 2002 (sommet de Durban), de l'Organisation de l'unité africaine-OUA en Union africaine-UA, base de ces États-Unis d'Afrique qu'il appelait de ses vœux, espérant sans doute en prendre la direction comme le laisse supposer ce titre de "Roi des Rois" d'Afrique qu'il s'attribua en 2009. Il acquit une influence incontestable au moyen de ses contributions financières et de ses investissements, tout en conservant sa capacité de nuisance à travers les guérillas et, peut-être, AQMI. Voilà bien des raisons expliquant le refus de toute intervention militaire par la plupart des chefs d'État africains, ainsi que leurs efforts de médiation. Observons toutefois que les trois pays africains siégeant alors au Conseil de sécurité de l'ONU ([Afrique du Sud](#), Gabon, Nigeria) votèrent la résolution 1973. Rien d'étonnant, donc, à ce que le CNT se tourne résolument vers l'Occident et ait parlé de "déception" au sujet de l'attitude attentiste, voire complice, de la plupart des pays africains vis-à-vis du dictateur. Les bénéficiaires des subsides et autres investissements libyens de complaisance, Niger et Burkina Faso en tête, vont probablement vers des lendemains qui déchantent. Le retour de Libye de nombreux travailleurs émigrés, ainsi que des mercenaires

africains qui s'y battaient pour Mouammar Kadhafi suscite un afflux de main-d'œuvre difficile à employer et de combattants désœuvrés. À cela s'ajoute le risque de contagion des exemples tunisien, égyptien et libyen : les dictatures subsahariennes ne sont ni plus populaires ni plus solides et la mise en œuvre par le Conseil de sécurité de sanctions au nom de la "responsabilité de protéger" crée un précédent qui fragilise le bouclier de la non-ingérence derrière lequel s'abritent les tyrans.

B. Hostilité occidentales

Les puissances occidentales s'intéressent de longue date à la position stratégique occupée par la Libye et, depuis 1959, à ses hydrocarbures. En outre, à partir des années 1970, elles s'inquiètent de ses activités déstabilisatrices. D'ailleurs, Tripoli avait compris tout l'intérêt qu'il y avait à coopérer dans la lutte contre le terrorisme islamiste. Outre l'avantage d'affaiblir un adversaire implacable du régime, le travail accompli en commun avec les services de renseignement occidentaux ressemblait à une assurance-vie pour le clan Kadhafi. La sanglante répression de février 2011, alors que la libéralisation des pays arabes avait le vent en poupe, fit pourtant juger que cette collaboration ne valait pas de soutenir plus longtemps la dictature.

La présence militaire des États-Unis (base de Wheelus Bay - aujourd'hui Mitiga -, de 1943 à 1970) commença durant la Seconde Guerre mondiale. Complétée par la participation à l'exploitation pétrolière à compter de 1959, elle se prolongea durant la Guerre froide jusqu'à l'arrivée au pouvoir du "colonel" Kadhafi. Débute alors une longue épreuve de forces entre les deux pays : fermeture des implantations militaires, nationalisation des hydrocarbures, hostilité active envers Israël, terrorisme, rapprochement avec l'URSS, tentative d'accès aux armes de destruction massive, autant d'actes libyens inamicaux envers les Américains. Cela aboutit à l'isolement politique et à l'asphyxie économique de la Libye, qui finit par faire amende honorable en 2003. Le président Obama observe la plus grande prudence sur le dossier libyen, comme sur l'ensemble des mouvements de contestation qui agitent le monde arabe depuis la fin 2010. Il semble partagé entre, d'une part, le désir de saisir l'opportunité d'une vague de libéralisation politique qui permettrait une détente générale dans et avec le monde arabe tout en confortant les intérêts économiques et stratégiques américains ; et, d'autre part, la crainte de commettre un faux-pas qui compromettrait ses chances de réélection en 2012. Ce n'est donc que le 24 mai 2011 que le CNT fut invité à ouvrir une représentation à Washington. Il entre également un autre calcul dans l'attitude des États-Unis : saisir l'occasion pour placer leurs alliés européens devant leurs responsabilités et les contraindre à prendre en charge une part plus importante de la défense commune. Le retrait militaire apparent de Washington dès la fin mars 2011 s'inscrirait dans cette perspective. Toutefois, l'entreprise paraît aléatoire si l'on prend en compte la division profonde de l'Alliance atlantique : peu de ses membres participèrent aux opérations aériennes contre le gouvernement libyen. Et Washington ne peut faire l'impasse sur l'enjeu stratégique majeur que représente l'Europe.

La France est mêlée depuis longtemps à l'histoire de l'Afrique du Nord en général et, depuis la Seconde Guerre mondiale, à celle de la Libye en particulier (serment de Koufra en 1941, occupation du Fezzan de 1943 à 1951, traité d'amitié et de bon voisinage de 1955 avec cession à la France d'Edjelé (où jaillit le premier pétrole algérien, en 1956), vente d'avions de combat au "colonel" Kadhafi au début des années 1970, guerre au Tchad entre 1983 et 1989, soutien

aux insurgés de Benghazi en 2011, notamment). Depuis février 2011, Paris se trouve très en pointe contre Mouammar Kadhafi. Après les fiascos enregistrés lors des changements de dirigeants en Tunisie et en Égypte, la France semble faire de la Libye l'épicentre de la refonte de sa "politique arabe". Ainsi, dès le 10 mars 2011, fut-elle le premier État à reconnaître officiellement le CNT. Peut-être cherche-t-elle aussi à laver l'humiliation qu'avait été la visite, émaillée de provocations multiples, du "colonel" Kadhafi à Paris en décembre 2007. Enfin, les enjeux économiques ne semblent pas étrangers aux choix français.

La Grande-Bretagne se trouve aussi engagée que la France et sa présence dans la région est tout aussi ancienne et importante. Ce qui est moins fréquent, c'est qu'elle vise, en 2011, les mêmes objectifs que Paris, avec la même ardeur et pour les mêmes raisons. Cela laisse toutefois augurer quelques rivalités autour des hydrocarbures et des contrats d'équipement.

En dehors de quelques expéditions sahariennes au XIXe siècle, des tentatives marocaines de Guillaume II avant la Première Guerre mondiale et des opérations de l'*Afrika Korps* (1941-1943), l'Allemagne, quant à elle, n'a pas de liens historiques avec la région. Dans la mesure où 80 % de l'opinion publique étaient hostiles à une intervention militaire, Berlin s'abstint lors du vote de la résolution 1973, le 17 mars 2011. Le gouvernement allemand soutenait la démocratisation en Libye, mais refusait le recours à la force. En fait, il était d'accord sur le fond, mais divergeait sur les moyens. C'est pourquoi Paris obtint qu'il fût intégré dans le groupe de contact qui assure le pilotage politique de la coalition formée en vue de l'application de la résolution 1973.

L'Union européenne - comme à son habitude, serait-on tenté de dire -, ne fut pas crédible et étala son impuissance, tant diplomatique que militaire. Elle accueillit une représentation du CNT à partir du 21 mai 2011. Certes, elle dut tenir compte du fait qu'elle était soumise à une double pression : par l'immigration clandestine dont la Libye est un sas essentiel, et par l'approvisionnement énergétique (elle achète 75 % du pétrole libyen). Mais cela ne suffit pas pour expliquer son inertie : la cause profonde tient à l'absence de projet politique commun, donc de diplomatie et de défense communes. Aujourd'hui sur les rangs pour participer à la reconstruction du pays, elle est tenue en lisière par les autorités provisoires, dernier témoignage en date de son insignifiance.

C. En finir

Responsable, depuis 1945, du maintien ou du rétablissement de la paix, l'ONU prit en charge le dossier libyen et, le 26 février 2011, le Conseil de sécurité adopta (à l'unanimité) la résolution 1970 qui décidait de saisir la Cour Pénale Internationale pour "crimes contre l'humanité", d'instaurer un embargo sur les fournitures d'armes, d'édicter une interdiction de voyager à l'encontre du "colonel" Kadhafi et des principaux responsables de la répression ainsi que de geler les avoirs détenus à l'étranger par les cadres du régime. Faute de résultat, le Conseil de sécurité, avec le soutien de la Ligue des États arabes, adopta (à la majorité), le 17 mars 2011, la résolution 1973 qui, rappelant la "responsabilité de protéger" qui incombe aux États depuis 2005 (texte adopté par l'Assemblée générale des Nations-unies sur le "Devoir de protéger les populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité"), exigeait l'arrêt de la répression militaire contre les rebelles, décidait de mettre en œuvre des actions visant à protéger les populations civiles (sans

déploiement de forces étrangères d'occupation), en particulier l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne, et renforçait l'embargo sur les armes ainsi que le gel des avoirs. En pratique, le texte autorisait le recours à des frappes aériennes afin de sauver les insurgés qui se trouvaient dans une situation critique et explicitement menacés d'extermination par le pouvoir libyen (discours de Saïf Al-Islam Kadhafi, 20 février 2011). Une partie des observateurs estiment que cela revenait à autoriser de manière implicite le renversement de Kadhafi. En écrivant, dans une tribune publiée dans la presse le 15 avril 2011 : « il est impossible d'imaginer que la Libye ait un avenir avec Kadhafi », les présidents américain et français ainsi que le premier ministre britannique ne cachaient plus qu'il s'agissait de l'objectif des opérations lancées le 19 mars 2011.

Cette résolution n'aurait pu être adoptée sans l'abstention de deux des cinq membres permanents du Conseil de sécurité : la Chine et la Russie. La documentation fait défaut pour connaître les dessous de cette attitude, car il semble peu probable que Moscou et Pékin aient ignoré que le renversement du régime était contenu dans la résolution 1973 comme le germe dans l'œuf. En l'état actuel des informations disponibles, Pékin n'avait guère de raisons de soutenir le tyran de Tripoli : celui-ci entretenait des liens avec Taiwan et se montrait bien peu favorable à la présence - ressentie comme une concurrence - chinoise en Afrique. La Chine affichait donc sa position de principe (non ingérence) ainsi que son hostilité à la prépondérance occidentale dans les affaires internationales. Mais elle se gardait d'obérer l'avenir : accès aux matières premières, contrats de travaux publics et échanges commerciaux. Affirmant prendre acte de la volonté du peuple libyen, elle se résigna à reconnaître le CNT le 12 septembre 2011. Elle estimait probablement que Mouammar Kadhafi n'avait plus aucune chance de recouvrer le pouvoir. Moscou se trouvait dans une situation plus compliquée, du fait de ses liens anciens avec le "colonel" Kadhafi (ce dernier postula même au Pacte de Varsovie dans les années 1980), d'intérêts économiques partagés dans le domaine des hydrocarbures (projet de créer une organisation des pays exportateurs de gaz naturel, par exemple) et d'importants contrats de fourniture d'armements (le principal poste des exportations russes, hormis les hydrocarbures). Elle semble également avoir caressé l'espoir d'un nouvel enlisement affaiblissant l'OTAN et discréditant l'Occident. Peut-être spéculait-elle, aussi, sur une tension autour de la demande européenne d'hydrocarbures (l'Union européenne absorbant 75 % des exportations libyennes avant le conflit), génératrice d'une hausse des cours, ce qui augmenterait les exportations et les recettes russes. Ce n'est qu'à la mi-mai 2011 que la Russie, comprenant que Kadhafi allait perdre, amorça un virage maladroît qui ne trompa personne et n'intéressait guère le CNT. La conférence " pour le soutien à la Libye nouvelle ", réunie le 1er septembre 2011 à Paris montra que Moscou se trouvait écartée, même si elle venait de reconnaître le CNT. Est-ce pour longtemps ?

Le djihadisme international va-t-il tirer parti de l'effondrement de celui qui se présentait volontiers comme un rempart contre Al-Qaïda ? Cette interrogation hante la communauté internationale et le CNT sait qu'il doit agir vite et efficacement s'il veut conserver le soutien de celle-ci. Ainsi, le 3 septembre 2011, (r)établit-il son autorité sur les chefs de guerre en instituant un Conseil Suprême de sécurité dirigé par le vice-Premier ministre Ali Tarhouni. Fort de 21 membres, il comprend des délégués des groupes qui libérèrent Tripoli (notamment des combattants venus de Misrata et du djebel Nefousa) et des représentants des ministères de la Défense et de l'Intérieur. Le CNT peut également compter, du moins pour le moment, sur la population qui, si l'on en croit ce qui se passe à Tripoli, s'organise dans chaque quartier pour assurer la sécurité et l'approvisionnement tout en contrôlant les armes qui circulent. Peu de

pillages et de règlements de compte se seraient produits et aucun groupe extrémiste n'aurait tenté de s'imposer. Pour l'instant...

À la croisée des chemins

Mi-septembre 2011, il est trop tôt pour écrire la fin de l'histoire de la révolution libyenne. Et les issues s'avèrent particulièrement incertaines. Le pays est riche, mais la majorité de la population est ou s'estime pauvre et se trouve en proie à de multiples frustrations. La dictature a disparu, mais la démocratie, même définie comme "résolution des problèmes par la discussion [3]" et adaptée aux réalités locales, se fait attendre. L'attitude des ex(?)-djihadistes fait question. Les Libyens se trouvent à l'heure des choix. Libérés grâce à l'intervention militaire dirigée par l'OTAN, il leur appartient de saisir (ou non) l'occasion qui leur est offerte pour forger une nation. Mais encore faut-il qu'émergent des dirigeants à la hauteur des circonstances. Et l'on peut se demander s'ils se trouvent parmi les anciens cadres du régime ralliés plus ou moins tardivement à la rébellion, ou parmi les opposants qui vivaient en exil, coupés des réalités de leur pays depuis plus ou moins longtemps. Si personne ne catalyse la révolution pour construire une démocratie unitaire, les risques sont multiples.

Sous l'effet des différences héritées de l'histoire et des rivalités tribales, l'est et l'ouest du pays peuvent se séparer, avec ou sans effusions de sang. Les partisans du "colonel" Kadhafi et ce qui reste de ses forces peuvent se regrouper dans le désert et mener, avec le trésor de guerre détourné au cours des décennies précédentes et des soutiens extérieurs, une guérilla de longue durée. Les divisions politiques peuvent engager le pays dans une impasse politique dont les islamistes tireraient bénéfice, pacifiquement ou les armes à la main. Les djihadistes, pour le moment ralliés (?) à la démocratie peuvent exploiter la situation pour se renforcer et consolider Al-Qaïda au Maghreb islamique, qui pourrait étoffer ses effectifs avec des hommes aguerris : les mercenaires qu'employait jusque là le dictateur libyen, qui ont dû fuir le pays et se trouvent désormais disponibles pour le plus offrant. Les rébellions touarègues pourraient se rallumer, sans oublier les nombreux travailleurs immigrés, contraints de rentrer, sans emploi, dans leurs pays d'origine. Ces hommes laissent planer sur le Maghreb et le Sahel le risque d'une énorme déstabilisation, ce qui nuirait à la sécurité et aux intérêts des Européens et des Américains. Bref, **il faut souhaiter que la communauté internationale montrera davantage d'attention et de constance en Libye qu'en Afghanistan et saura soutenir efficacement une politique contribuant simultanément à l'émergence d'une bonne gouvernance sur la rive sud de la Méditerranée, à la lutte contre le terrorisme et à la préservation des approvisionnements en hydrocarbures.**

Manuscrit clos le 15 septembre 2011

Copyright 18 Septembre 2011-Gourdin/Diploweb.com

Faire et publier une traduction de cet article du *Diploweb*

A titre exceptionnel, la publication d'une traduction de **certains textes** publiés sur le site *Diploweb.com* peut être autorisée à **quatre conditions** :

- . Respecter l'intégrité du texte et mentionner les coordonnées bibliographiques de la version d'origine en français, avec son URL ;
- . Faire traduire par un professionnel agréé, vers sa langue maternelle ;
- . Demander et obtenir une autorisation écrite du Directeur du *diploweb.com*, Pierre Verluise, via *diploweb hotmail.fr* . Préciser à ce moment les preuves de la compétence du traducteur et les signes de la respectabilité du support de publication choisie (site, revue, éditeur...).
- . Adresser un exemplaire justificatif de la traduction sous word **et** en pdf.

Toute traduction ne respectant pas ces quatre conditions est rigoureusement interdite et fera l'objet de poursuites devant les tribunaux de Paris.

Bibliographie succincte

- . BISSON Danielle, BISSON Jean, FONTAINE Jacques, *La Libye. À la découverte d'un pays.* Tome I. *Identité libyenne*, Paris, L'Harmattan, 1999, 196 p.
 - . BURGAT François et LARONDE André, *La Libye*, Paris, PUF, 2003 [1e édition : 1996], 126 p.
 - . HAIMZADEH Patrick, *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, J-C Lattès, 2011, 187 p.
 - . MARTEL André, *La Libye 1835-1990. Essai de géopolitique historique*, Paris, 1991, PUF
 - . MARTINEZ Luis, *Violence de la rente pétrolière. Algérie-Irak-Libye*, Paris, 2010, Les Presses de SciencesPo, 229 p.
-

P.-S.

Docteur en histoire, professeur agrégé de l'Université, Patrice Gourdin enseigne les relations internationales et la géopolitique auprès des élèves-officiers de l'École de l'Air. Auteur de *Géopolitiques, manuel pratique*, Paris, 2010, Choiseul, 736 pages

Notes

[1] . La formule est du chercheur tunisien Touafik Monastiri.

[2] 15 septembre 2011.

[3] . Sen Amartya, La démocratie des autres, Paris, 2006 [1e édition, en anglais : 1999 & 2003], Rivages poche, 94 p.